



Pension alimentaire et garde alternée

Par **coco0262**, le **06/07/2010** à **14:27**

Bonjour, rn pendant plusieurs années, la garde alternée était établie. rn ensuite un large droit d'hébergement a été instauré avec une demande de pension mise en place. rn je voulais faire une demande de garde alternée pour septembre afin de faciliter la vie au collège d'un de mes enfants rn mais aujourd'hui je suis obligé de faire une demande en urgence car faute de retrouver du travail, j'arrive en fin de droit ce mois-ci et je n'aurais droit à aucune autre ressource. rn je dois demander à supprimer la pension car je ne pourrais plus assurer, mais puis-je profiter de cette demande pour réinstaurer la garde alternée sans que le juge pense que cela n'est que financier rn ps : les enfants sont 4 jours/7 à la maison, une semaine sur deux rn merci beaucoup pour votre aide